

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec

2000, Boulevard Saint-Joseph Est, suite 35 • Montréal (Qc) H2H 1E4 • (514) 521-7114 - Fax: (514) 521-0948



Organisme militant de défense et de promotion du droit au logement, le RCLALQ publie quatre fois l'an la revue *L'Artère*. Le dernier numéro est consacré à l'aide gouvernementale en habitation. Vous pourriez y voir à quel point les proprios sont de grands assistés sociaux. Aussi à venir: la méthode de fixation de loyer à la Régie du logement ou comment fixer les loyers toujours plus haut.

Abonnement • 1 an

Individus	Organismes communautaires/syndicaux	Institutions
<input type="checkbox"/> 10\$	<input type="checkbox"/> 25\$/10 exemplaires	<input type="checkbox"/> 40\$/10 exemplaires

Membership de soutien

En étant abonné, vous pouvez devenir membre de soutien du RCLALQ

J'en fais la demande à titre de Individu Organisme communautaire/syndical

Maintenant disponible

DOSSIER CHOC

Pas de renseignements,
pas de logement...
La CAI vous le garantit!



L'illusoire
protection des
renseignements
personnels
lors de la
recherche de
logement

RCLALQ

Le Québec possède les législations les plus progressives en matière de protection des renseignements personnels, tant dans le secteur public que privé. Cependant, la Commission d'accès à l'information (CAI), instance chargée de voir à l'application des lois, brille par son absence lorsque vient le temps de protéger la vie privée des locataires.

Dès 1982, le RCLALQ alertait l'opinion publique à propos des pratiques discriminatoires des propriétaires vis-à-vis des candidat-e-s locataires. Il est à l'origine d'une série de plaintes portées à l'attention de la CAI. Mais rien ne bouge. Aussi les propriétaires s'en donnent-ils à cœur joie et exigent jusqu'à 70 informations personnelles pour louer la moindre parcelle de logement.

Le RCLALQ dénonce publiquement l'inaction de la CAI et les préjudices que cela cause aux locataires du Québec. Un dossier choc sur une pratique qui choque! *Demandez-en une copie maintenant.*

Les questions logement vous intéressent? Vous pouvez devenir membre du RCLALQ

DES OUTILS POUR MIEUX INTERVENIR

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL (UQAM)

Le programme de certificat en droit social et du travail a pour objectif de familiariser les étudiants-es avec les règles juridiques propres au domaine et de les doter des outils qui leur permettront de choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce programme existe depuis 1985 et il fit l'objet de modifications importantes en 1994 et 1995. Le contenu de sa banque de cours en fait un programme unique au Québec. Ce programme vise une clientèle soucieuse d'acquérir des connaissances dans les domaines de la méthodologie et de la recherche juridique, du droit des rapports collectifs et individuels du travail, du droit relatif au travail autonome, de l'arbitrage de griefs, de la sécurité sociale, de la santé et la sécurité au travail, du droit social et du travail comparé et international ainsi que dans le domaine des recours devant les tribunaux administratifs. Considérant que la très grande majorité de notre clientèle est intégrée au marché du travail, les cours sont offerts le soir, soit du lundi au jeudi de 18h à 21h. L'étudiant-e doit suivre un total de dix (10) cours. Le cheminement de l'étudiant-e peut être à temps partiel ou à temps plein.

LES CONDITIONS D'ADMISSION (Certificat en droit social et du travail)

Base DÉC: Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales professionnelles de l'un des programmes suivants de techniques: d'éducation spécialisée, d'intervention en délinquance, de recherches en sciences humaines, de travail social, juridiques OU

Posséder des connaissances appropriées: Être âgé d'au moins 21 ans, posséder une expérience attestée du marché du travail d'une durée de trois ans ou l'équivalent et avoir démontré un engagement pour le respect et la promotion des droits sociaux. OU

Base études universitaires: Avoir réussi cinq cours universitaires, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, et avoir réussi sept cours universitaires, soit 21 crédits, avant la première inscription au programme.

Pour se procurer un formulaire de demande d'admission: Université du Québec à Montréal, service de l'admission, tél.: 987-3132

Pour des renseignements relatifs au programme tél.: 987-3000 poste 8750

Date limite de remise du dossier de demande d'admission: le 1^{er} mars 1998.